



"l'école de l'image"®

AUTORISATION PARENTALE



Je soussigné(e)

.....
représentant(e) légal(e) de l'enfant :

.....
domicilié à :

Autorise

L'enregistrement de l'image de mon enfant pour le film vidéo souvenir dans le cadre des activités de la classe découverte audiovisuelle : "l'école de l'image"® par l'association **ABC Caméra "l'école de l'image"®**.



Autorisation nécessaire et indispensable pour participer à la semaine

Autorise

L'utilisation de la photographie de mon enfant en situation de travail dans des vidéos promotionnelles diffusées sur le site

N'autorise pas

Internet de l'association **ABC Caméra "l'école de l'image"®**

Le droit à l'image est un attribut du droit de la personnalité. Le principe du droit à l'image est énoncé par les tribunaux dans les termes suivants : « Toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation ». La jurisprudence sanctionne l'atteinte au droit à l'image sur le fondement de l'article 9 du Code civil. Chaque personne détient le droit d'autoriser ou d'interdire la reproduction de ses traits identifiables.

Je m'engage à ne jamais publier dans aucun média et sur aucun réseaux sociaux la vidéo qui m'a été remise suite à la classe de découverte audiovisuelle

réalisée du au 20.....

J'ai bien pris connaissance du fait que le non-respect du droit à l'image des personnes était sanctionné par la loi.

Signature (précédée de "lu et approuvé")

"l'école de l'image"®

AUTORISATION PARENTALE



Je soussigné(e)

.....
représentant(e) légal(e) de l'enfant :

.....
domicilié à :

Autorise

L'enregistrement de l'image de mon enfant pour le film vidéo souvenir dans le cadre des activités de la classe découverte audiovisuelle : "l'école de l'image"® par l'association **ABC Caméra "l'école de l'image"®**.



Autorisation nécessaire et indispensable pour participer à la semaine

Autorise

L'utilisation de la photographie de mon enfant en situation de travail dans des vidéos promotionnelles diffusées sur le site

N'autorise pas

Internet de l'association **ABC Caméra "l'école de l'image"®**

Le droit à l'image est un attribut du droit de la personnalité. Le principe du droit à l'image est énoncé par les tribunaux dans les termes suivants : « Toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation ». La jurisprudence sanctionne l'atteinte au droit à l'image sur le fondement de l'article 9 du Code civil. Chaque personne détient le droit d'autoriser ou d'interdire la reproduction de ses traits identifiables.

Je m'engage à ne jamais publier dans aucun média et sur aucun réseaux sociaux la vidéo qui m'a été remise suite à la classe de découverte audiovisuelle

réalisée du au 20.....

J'ai bien pris connaissance du fait que le non-respect du droit à l'image des personnes était sanctionné par la loi.

Signature (précédée de "lu et approuvé")